

Décision modificative n° 3 pour l'exercice 2016

Ce projet de décision modificative (DM) a pour principal objectif d'intégrer les ajustements de crédits nécessaires. Il n'entraîne **pas d'appel à contributions ni à redevance complémentaire**.

Dans un souci de lisibilité, la présentation des postes de dépenses du projet de DM 2016 s'articule en conformité avec les principaux domaines d'intervention de l'Etablissement.

Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision modificative 2	Décision modificative 3
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	2 142 500	709 000	40 000	0
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	1 279 000	1 145 849,03	90 000	
Gestion des crues et des étiages, modernisation	746 110			
Gestion administrative de la redevance	69 000			
Exploitation des ouvrages	4 236 610	1 854 849,03	130 000	0

En lien avec l'exploitation, l'entretien et l'aménagement de l'usine et du barrage de Naussac, il s'agit de reposer des crédits afin de financer l'augmentation cette année des dépenses de pompage permettant le remplissage de la retenue au service du soutien d'étiage (367 000 €) et de consolider la provision pour gros travaux (125 000 €).

Prévention et réduction du risque inondation

		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision modificative 2	Décision modificative 3
ACTIONS DE BASSINS	Appui collectivités SLGRI/TRI	95 700			
	Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	98 100	92 500		-10 000
	Accompagnement technique d'actions de prévention	72 200			
	Expérimentation ZEC		170 000		
ACTIONS TERRITORIALISEES	Mission Maine, Loire aval	52 400			
	Mission Loire Moyenne	44 800			
	Restoration lit-levées domaniaux en région Centre			2 234	
Prévention et réduction du risque inondation		363 200	262 500	2 234	-10 000

Dans ce domaine, il s'agit de retirer 10 000 € de crédits pour faire face, pour partie, à la réduction du montant de subvention escomptée pour une opération en cours au titre de l'accompagnement technique d'actions de prévention.

Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (+Valorisation du Patrimoine)

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision modificative 3
Pôle recherche/développement/innovation	121 200		
Synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts	140 000	7 083	- 20 000
Soutien de projets recherche/développement/innovation	80 000	24 494	- 80 000
Plateau collaboratif d'échange	72 000		
Réduction de la vulnérabilité aux inondations du patrimoine culturel	30 000		
Soutiens de projets Patrimoine	80 000		- 42 000
Classes Loire	40 000		- 29 000
Restauration des poissons migrateurs	531 055		79 000
Relations extérieures	63 000		
Recherche/Données/Information (+ Valorisation du patrimoine)	1 157 255	31 577	- 92 000

En lien avec la proposition d'autorisation d'engagement relative aux « Opérations temporaires de soutien d'effectifs en saumons dans le bassin de la Loire », également présentée lors de ce Comité, il s'agit d'inscrire les crédits 2016 relatifs au marché dont il s'agit (75 000 €) et à l'animation correspondante pour novembre-décembre de cette année (4 000 €).

Pour ce qui concerne les retraits cumulés à hauteur de 171 000 €, il s'agit de « geler » des dépenses afin de pouvoir faire face, pour partie, à la réduction de subventions escomptées.

Aménagement et gestion des eaux

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision modificative 2	Décision modificative 3
SAGE Allier aval	262 527			- 150 000
SAGE Cher amont	166 029			
SAGE Cher aval	221 584	20 316		- 115 000
SAGE Loir	73 584		14 800	
SAGE Loiret	145 034	150 000		
SAGE Loire en Rhône-Alpes	195 208			- 163 547,93
SAGE Sioule	77 262			
SAGE Yèvre Auron	78 255			
SAGE Haut-Allier	35 844			
Contrat territorial Val d'Allier	67 590			
Contrat territorial Val de Cher	87 167	17 500		
Continuité et restauration des milieux naturelles	28 395	92 000	21 400	- 27 000
Aménagement et gestion des eaux	1 438 479	279 816	36 200	- 445 547,93

Il s'agit pour la quasi-totalité de retraits de crédits non utilisés à raison de l'absence d'animateurs et de glissements de calendrier en conséquence, aboutissant à des reports d'interventions en 2017. Avec par ailleurs un redéploiement pour l'annulation d'un trop perçu de l'Agence de l'Eau sur le SAGE Loire en Rhône-Alpes (4 452,07 €).

Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision modificative 2	Décision modificative 3
Fonctionnement administratif général	965 135	1 743 943,56	- 2 234	0
Locaux	109 000			
Communication	130 000			- 8 000
Crédit de report « Chambonchard » « Basse Loire » et « Le Veudre »				
Fonctionnement administratif	1 204 135	1 743 943,56	- 2 234	- 8 000

Pour ce qui concerne le retrait de 8 000 € il s'agit là encore de faire face, pour partie, à la réduction de subventions escomptées. Il est à noter par ailleurs un redéploiement pour réimputation de crédits sur la bonne imputation comptable (6 000 €).

Décision modificative n°3 2016

Budget principal

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement				
Total de la section de fonctionnement	- 565 547,93		- 565 547,93	
Total du budget principal	- 565 547,93		- 565 547,93	
		- 565 547,93		- 565 547,93

Budget annexe

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	- 492 000		- 492 000	
Total de la section de fonctionnement				
<i>Pour rappel : Restes à réaliser 2015</i>				
Total du budget annexe	- 492 000		- 492 000	
		- 492 000		- 492 000

L'application des dispositions contenues dans le projet de décision modificative n° 3 principal et annexe pour 2016 fait l'objet des projets de délibérations suivants proposés au Comité Syndical :

- Approbation de la décision modificative n°3 de l'exercice 2016 – budget principal
- Approbation de la décision modificative n°3 de l'exercice 2016 – budget annexe
- Constitution d'une provision pour gros travaux – budget annexe